

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

17 mai 2023

**PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT  
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)**

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 1415

présenté par

Mme Chatelain, Mme Arrighi, M. Bayou, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, Mme Garin, M. Fournier,  
M. Iordanoff, Mme Laernoës, M. Julien-Laferrière, Mme Pasquini, M. Lucas, Mme Pochon,  
M. Peytavie, Mme Regol, M. Raux, Mme Sas, Mme Rousseau, M. Taché, Mme Sebaihi,  
M. Thierry et Mme Taillé-Polian

-----

**ARTICLE 2****RAPPORT ANNEXÉ**

Compléter la première phrase de l'alinéa 2 par les mots :

« résolument tournée vers l'Europe, dans un objectif de mutualisation de nos compétences et d'accroître nos coopérations industrielles ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le contexte sécuritaire mondial évolue à une vitesse vertigineuse, notamment exacerbé par l'émergence de nouvelles technologies, qui sont désormais des dimensions essentielles de notre défense nationale et européenne. Dans ce contexte, il apparaît nécessaire d'impulser la création d'une Base Industrielle et Technologique de Défense (BITD) européenne.

Le groupe "Écologiste-NUPES" souhaite renforcer la souveraineté de l'Europe dans le domaine de la défense : cela contribuerait à la constitution d'un écosystème industriel et technologique bien plus robuste et résilient, capable de répondre aux défis contemporains et futurs. C'est un combat de longue date porté par les écologistes.

Une BITD européenne offrira un environnement propice à la recherche et au développement, permettant à la France de rester à la pointe de la technologie et de maintenir son avantage stratégique. Cela réduira notre dépendance vis-à-vis de fournisseurs non européens, améliorant ainsi

notre capacité à protéger nos intérêts nationaux ainsi que ceux communs aux autres pays de l'Union.